UNIVERSITÉ DE FRANCE.

FACULTÉ DE THÉOLOGIE PROTESTANTE DE STRASBOURG.

ÉTUDE CRITIQUE

SUR

LE JANSÉNISME.

THÈSE

PRÉSENTÉE

à la Faculté de Théologie protestante de Strasbourg,

ET SOUTENUE PUBLIQUEMENT

le décembre 1863, à heures du soir,

POUR OBTENIR LE GRADE DE BACHELIER EN THÉOLOGIE,

PAR

THÉOPHILE BOUVIER,

DE SAINT-GENIES-DE-MALGOIRES (GARD).

STRASBOURG,

TYPOGRAPHIE DE G. SILBERMANN, PLACE SAINT-THOMAS,

1863.

FACULTÉ DE THÉOLOGIE PROTESTANTE DE STRASBOURG.

M. BRUCH ✻, Doyen de la Faculté.

MM. BRUCH ✻.
RICHARD.
FRITZ.
N. . . . .
REUSS ✻.
SCHMIDT.
} Professeurs de la Faculté.

WEBER, professeur suppléant.

M. SCHMIDT, Président de la soutenance.

MM. REUSS,
RICHARD,
WEBER,
} Examinateurs.

La Faculté n'entend ni approuver ni désapprouver les opinions particulières au candidat.

ÉTUDE CRITIQUE

SUR

LE JANSÉNISME.

INTRODUCTION.

Tous les dogmes de l'enseignement chrétien ont toujours été la source de discussions violentes, d'anathèmes, de schisme. Le dogme de la prédestination est un de ceux qui ont le plus provoqué l'agitation des esprits et occasionné des troubles dans l'Église. Nous allons étudier la dernière phase de cette agitation dans la querelle des jésuites et de Port-Royal.

Depuis que l'humanité a pris conscience d'elle-même, depuis qu'elle a réfléchi sur sa nature et sur les rapports qui l'unissent avec le Créateur, la question de la prescience divine et de la liberté humaine s'est posée. Tous les hommes illustres par la pensée, depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours, l'ont agitée dans leurs érits, et depuis 3000 ans qu'on l'agite, elle est aujourd'hui en litige et cherche encore une solution. Les uns la tranchent par la suppression de l'élément divin, les autres par celle de l'élément humain, d'autres enfin s'efforcent de trouver un moyen terme, mais inutilement. N'est-ce pas le cas de rappeler ici la

belle allégorie de l'homme qui s'est le plus occupé du sujet dont il s'agit?... C'est donc un problème irréductible, un mystère.

Quoi qu'il en soit, poussé par un besoin irrésistible de savoir, malgré son impuissance déclarée, l'homme, comme l'aigle de la fable, veut percer la voûte des cieux, s'approcher du souverain des Êtres, et pénétrer les plans divins à l'égard de l'humanité. Noble tentative, mais condamnée d'avance, car la lumière céleste n'éclaire pas, mais éblouit les yeux des mortels trop faibles pour en soutenir l'éclat. L'homme fini peut concevoir, mais non comprendre l'infini. L'homme convient, il est vrai, que l'esprit humain étant limité, ne peut embrasser des questions sans limites. Mais il y a de la peine, il se résigne difficilement à garder le silence même sur des sujets qui dépassent la portée de son entendement. Les théologiens surtout dans tous les temps se sont montrés intraitables sur ce point : ils veulent tout saisir, tout embrasser, tout expliquer, tout définir; pour eux, point d'obscurités, point de difficultés, point d'embarras. Ils ne comprennent, comme le vulgaire, ni les êtres qui nous entourent, ni les phénomènes dans lesquels ils se manifestent, ni leur substance propre, ni leurs facultés. Ils voient et ne savent ce que c'est que voir; ils touchent et ne savent ce que c'est que toucher. Ils souffrent sans comprendre la cause de leur douleur. Leur vie, comme celle de tous les hommes, se passe au milieu des abîmes, au milieu des mystères. Ils ne sont entourés, comme nous, que d'inconnus et ils sont eux-mêmes à jamais inconnus à leur propre esprit. Avec tout cela, ils parlent en termes pompeux de la science, et quand on leur parle de mystères, c'est-à-

dire, de problèmes insolubles, ils se récrient et se déclarent offensés dans leur caractère d'êtres raisonnables et de théologiens. Si du moins ils vivaient en paix et se contentaient de garder pour eux-mêmes leurs superbes solutions. Non, ils veulent à tout prix les faire partager aux autres, et quelquefois ne craignent pas de descendre à des moyens peu honorables pour arriver à leur but. Souvent, dans la chaleur de leurs convictions ils perdent l'impartialité et troublent les consciences; quelquefois, ils vont jusqu'à ne pas reconnaître leur drapeau, s'il est porté par d'autres mains, toujours est-on sûr de s'entendre appeler hypocrite, si l'on exprime à côté d'eux des opinions différentes de celles qu'ils ont adoptées ou qu'ils patronnent. C'est là l'histoire de toutes les querelles religieuses et en particulier de celle dont nous allons retracer la dernière période.

Certes, si jamais doctrine peut être qualifiée de mystérieuse, c'est à coup sûr celle de la prédestination, et cependant, sur celle-là, comme sur les autres qui lui ressemblent en difficultés, on s'est acharné les uns contre les autres. Pourquoi? Est-ce qu'elle est propre à relever l'homme? Elle ne peut que le pousser à une fausse et funeste joie, ou à un sombre désespoir. Est-ce que c'est un hommage rendu à Dieu? Elle en fait une sorte de divinité arbitraire et cruelle, condamnant par pur caprice au malheur éternel une partie des hommes qu'elle a mis au monde sans leur consentement, et sauvant les autres sans autre raison que celle du bon plaisir.

Ne nous étonnons donc pas s'il s'est rencontré dans tous les temps des hommes qui ont protesté contre une pareille doctrine. Heureusement pour elle, elle a

toujours trouvé pour défenseurs des hommes éminents par leur science autant que par leurs vertus. Mais la vérité doit tôt ou tard triompher, l'erreur est condamnée par son principe même à périr, aussi la doctrine qui nous occupe, malgré l'illustration de ceux qui l'ont soutenue dans sa dernière période, a-t-elle dû subir la loi qui incombe à l'erreur. Elle n'est plus aujourd'hui que le partage de quelques sectes protestantes, elle doit disparaître bientôt.

Cependant les derniers et suprêmes efforts du prédestianisme offrent de l'intérêt à la méditation à cause des hommes qui sont en présence. Les uns sont des hommes d'une austérité, d'une érudition, d'un talent supérieurs. Ils attirent la sympathie, on s'intéresse à eux; mais l'on est obligé d'accorder la vérité dans le fond des choses à leurs adversaires, hommes d'érudition sans doute, mais de principes moraux détestables. N'est-il pas aussi piquant à un haut degré de voir les mêmes questions renaissant sans cesse dans les plus beaux jours de l'humanité, et les mêmes opinions professées par les génies qui sont à juste titre l'orgueil de l'esprit humain! Et d'ailleurs, le problème dont il s'agit, théologique, philosophique, psychologique et chrétien, puisé dans les profondeurs de notre nature et se rattachant à tout le système de notre moralité, ce problème, comme nous l'avons déjà dit, hérissé de difficultés insolubles, est loin d'être sans grandeur. Est-il difficile de comprendre que des esprits supérieurs se soient appliqués à déterminer d'une manière précise où finit l'empire de la grâce et où commence celui de la liberté; où sont les limites de la volonté humaine, où sont les bornes que s'impose l'action divine?

Il ne sera donc pas sans intérêt de consacrer quelques pages à la dispute des jansénistes et des jésuites, où toutes ces questions, comme au quatrième siècle, furent soulevées et débattues. Cette dispute, qui produisit tant d'animosités, troubla la paix de l'Église catholique pendant plus d'un siècle, divisa les évêques, divertit le public, fut l'occasion des miracles de la Sainte-Épine et de ceux du diacre Paris, et poussa certains hommes au fanatisme et même au régicide; cette fameuse dispute nous ne la raconterons pas dans tous ses détails, d'autres l'ont fait et bien fait; du reste nous sortirions du cadre ordinaire des travaux de la nature de celui-ci. Nous nous renfermerons surtout dans le côté religieux et théologique; et après avoir examiné les causes de cette querelle, sobres de faits secondaires, nous nous hâterons de la suivre dans son développement, pour arriver au plus tôt à l'appréciation de ses résultats.

I.

La source authentique des dogmes chrétiens est l'Écriture. Tous les théologiens sont d'accord là-dessus et tâchent de l'expliquer dans leur sens : il convient donc d'examiner ce que l'Écriture nous enseigne à l'égard de la prédestination. La question de la grâce et de la liberté a été tranchée par le Nouveau Testament. Il résulte des déclarations de Jésus-Christ que, loin d'anéantir la liberté de l'homme, il la lui laisse tout entière. Les conditions pour avoir part au salut, tous peuvent les remplir. L'invitation est générale.

Tous, bons ou mauvais, peuvent avoir foi et se convertir, et s'asseoir, comme le dit la parabole, au festin du roi. Nous ne donnons ici aucune citation, elles sont trop nombreuses. Mais si la liberté conserve toute son énergie naturelle, l'Évangile n'abandonne pas l'homme à ses seules forces, trop faibles souvent pour le retenir dans le droit chemin, il lui promet une force d'en haut, le Saint-Esprit, pour le guider, le secourir. La grâce et la liberté sont donc unies et inséparables dans les discours de Jésus-Christ. L'Église primitive vécut dans ces idées sans chercher à les expliquer; mais lorsque la réflexion se développa dans son sein et que les chrétiens furent appelés à scruter, à approfondir les paroles du Maître, on fut amené à porter son attention sur ces deux facteurs du salut: la grâce et la volonté, et de bonne heure on arriva à regarder Dieu en théorie comme le seul auteur du salut. Cela se voit déjà dans un des disciples immédiats de Jésus-Christ. Jean met dans la bouche du Sauveur sans doute des paroles qui affirment la coopération de l'homme dans l'œuvre du salut: Ev. I, 7-9; V, 23; XII, 32; VII, 37; V, 40; mais il en met une foule d'autres qui, au point de vue logique, doivent nécessairement aboutir au prédestianisme rigoureux: VIII, 47; XVIII, 37; X, 26; VI, 44-65; V, 21. On prétend, et M. Reuss[1] en particulier, que ces textes ne sont pas de nature à décider le grand problème théologique et philosophique, qu'on ne peut s'en servir pour étayer une solution définitive de cette question, que Jean a reconnu les deux axiomes de la nécessité de la liberté pour fonder la morale, et de

[1] *Histoire de la théologie chrétienne au siècle apostolique*, p. 507.

la nécessité de l'influence divine pour satisfaire la conscience religieuse et le mysticisme de la foi, et qu'il les a mis à côté l'un de l'autre sans savoir les concilier. Je ne puis entrer ici dans une discussion qui sortirait de mon sujet; mais on conviendra, et cela me suffit, que la tendance augustinienne peut trouver un appui dans le disciple bien-aimé.

Quoi qu'il en soit, dans saint Paul cette tendance est autrement marquée. Paul établit que Dieu avant la création a décrété d'une manière absolue de conduire les hommes au salut par Christ et qu'il a choisi les individus qui devaient participer à ce salut: Éph. I, 4-11. Il a choisi ceux qu'il destine au salut individuellement: Rom. IX, 11; il opère toutes choses selon son bon plaisir: Éph. I, 4; il dispose et dirige d'avance pour la gloire définitive et pour tout ce qui le précède: Rom. IX, 23; Éph. II, 10. Et si tous ces passages ne sont pas suffisamment clairs, Paul, pour mieux faire comprendre sa pensée choisit une image qui la rend évidente, celle du potier. Il annihile par là toute action de l'homme à l'égard du salut et établit que Dieu, comme le potier pour ses vases, fabrique les uns pour la gloire et façonne les autres pour la damnation. Dirons-nous encore que Paul pousse sa logique jusqu'au bout, qu'il décrit tous les degrés de l'action divine pour amener l'homme au salut, voulant montrer par là que le salut de l'homme s'opère sans sa participation et que c'est Dieu tout seul qui le prépare et l'accomplit? Oui, sans nul doute, Paul a enseigné la prédestination. Je sais bien que de même que saint Jacques écrit au milieu des Hébreux que la foi sans les œuvres est morte pour qu'on n'abandonnât

point ce qu'il y avait de bon dans la loi ancienne et pour que la loi nouvelle ne servît pas de prétexte pour la négliger, Paul énonça ses principes de peur que ceux qui s'attachaient trop aux œuvres ne finissent par restreindre le christianisme à l'accomplissement judaïque de la loi, et ne donnassent pas assez de place à la grâce obtenue par la rédemption. Il insiste sur l'élection libre de Dieu, qui appelle les uns et rejette les autres, parce qu'il avait devant les yeux le grand but de sa vie, la vocation universelle des gentils; il voulait briser le cercle étroit dans lequel le judaïsme emprisonnait le salut des hommes, et les expressions d'où l'on a tiré les doctrines les plus impitoyables de la prédestination janséniste et calviniste ont été dictées à saint Paul par un sentiment de charité cosmopolite. Il ouvrait le ciel par ces paroles dont on s'est servi pour le fermer. Mais que tous ceux qui étudient saint Paul dans ses écrits, sans tenir compte de sa vie qui en est le meilleur commentaire, arrivent à la prédestination rigoureuse, c'est ce qui nous paraît naturel, car saint Paul ne l'a pas enseignée seulement, mais l'a établie dialectiquement. Dans son argumentation il ne tient pas compte de la morale, du christianisme pratique, de la prédication évangélique, j'en conviens; que sa démonstration soit imparfaite, d'accord; mais qu'il ait établi la doctrine de l'élection, c'est ce qui me paraît incontestable.

Cependant saint Paul n'a pas formulé cette doctrine dans toutes ses parties: il serait difficile de dire s'il est infralapsaire ou supralapsaire, s'il croit à la grâce irrésistible, s'il pense que Dieu crée le péché dans l'homme. Il posa les prémisses, et il les posa nette-

ment; d'autres tirèrent les conséquences et le firent jusqu'au bout.

Cette tâche était réservée à saint Augustin. Après avoir subi l'influence de passions très-vives et mené une vie désordonnée, saint Augustin, en proie à tous les doutes, avait étudié pour les guérir, les différents systèmes de philosophie du temps, sans avoir trouvé le calme de l'esprit. Un jour il entendit une voix et se convertit. Sa conversion, comme celle de saint Paul, lui parut être spontanée et non le résultat d'une longue préparation. Aussi, comme lui, il fut disposé à faire une grande part à l'action de Dieu dans l'œuvre du salut. Dans l'effet de cette prédisposition et excité par la lutte, il en vint à exagérer ses principes et à les pousser jusqu'aux dernières limites. En opposition à Pélage, il écrit que le péché du premier homme a corrompu le genre humain physiquement et moralement en le dépouillant du libre arbitre. Cette corruption ou péché originel, se transmet de génération en génération, elle est imputée à tous, et la mort temporelle et éternelle est la juste punition de ce péché, qui ne laisse à l'homme la liberté que pour le mal. L'humanité forme donc une masse de perdition; mais dans sa bonté infinie, Dieu a voulu de toute éternité sauver quelques hommes par Christ et abandonner tous les autres à leur triste sort. Ces élus sont sauvé par la grâce dont le pouvoir est irrésistible. Elle les justifie et les sanctifie. Dieu l'accorde à qui il lui plaît de son propre mouvement, gratuitement et non selon les mérites. Le mal peut être limité dans ses effets, il ne peut être extirpé; les élus eux-mêmes y sont soumis, seulement la grâce les préserve du danger de perdre la félicité céleste (Haag, 211).

Telle est la doctrine qu'Augustin établit en développant celle de saint Paul. Les jansénistes l'acceptèrent dans toute sa rigueur ou plutôt la ressuscitèrent dans l'Église où elle était morte. Car l'augustinisme, opposé à la doctrine du mérite des œuvres, que l'Église préconisait et dont les moines faisaient un grand usage, ne fut jamais en faveur dans son sein. L'Église regardait toujours le pélagianisme comme une doctrine erronée, mais en pratique elle le suivait et au delà. Et bien que tous les Pères et tous les docteurs qui sont venus après Augustin, que les papes mêmes, et les conciles et les autres évêques aient tenu sa doctrine pour certaine et pour catholique, et qu'ils aient tous cru que c'est une suffisante preuve d'un sentiment de savoir que ce grand saint l'avait enseignée, l'Église l'a toujours étouffée sous celle du mérite des œuvres, qui étaient et sont, pour des raisons que l'on connaît, une des conditions essentielles et indispensables du salut. Gotteskalk au neuvième siècle, pour avoir essayé de ressusciter les doctrines d'Augustin, paya sa tentative d'une captivité de vingt ans en prison et mourut sous le coup de l'excommunication. Anselme de Cantorbery, Bernard de Clairvaux, Albert-le-Grand, rejetèrent la grâce irrésistible. Thomas d'Aquin seul fut dans le moyen âge le représentant d'Augustin; il se garda toutefois de sacrifier le mérite humain, auquel l'Église attachait une si grande importance.

Ainsi marcha l'Église jusqu'au milieu du seizième siècle. On pouvait prévoir facilement qu'il en coûterait à ceux qui tenteraient de la ramener aux principes qu'elle oubliait. Les réformateurs l'osèrent, ils s'appuyèrent sur les idées d'Augustin, en opposition à la

doctrine du mérite des œuvres scandaleusement professée par l'Église, et demandèrent des réformes. L'Église ne voulut pas sortir de l'ornière où il faisait bon vivre, il en résulta la scission que l'on connaît.

II.

Vers la même époque, dans la chaleur que faisait naître le protestantisme, l'université de Louvain agita d'une manière spéciale les grandes questions de la prédestination et de la grâce, et un professeur nommé Baius prétendit trouver dans saint Augustin une doctrine qui anéantissait le libre arbitre. Les thèses de ce professeur furent condamnées et le pape prescrivit à toutes les écoles le silence le plus absolu sur cette matière épineuse. « Cependant le jésuite Molina, qui vivait en Espagne, crut avoir découvert précisément comment Dieu agit sur ses créatures et comment les créatures lui résistent. Il distingua l'ordre naturel et l'ordre surnaturel, la prédestination à la grâce et la prédestination à la gloire, la grâce prévenante et la coopérante. Il fut l'inventeur du concours concomitant, de la science moyenne et du congruisme Cette science moyenne et ce congruisme étaient surtout des idées rares: Dieu par sa science moyenne, consulte habilement la volonté de l'homme, pour savoir ce que fera l'homme quand il aura eu sa grâce, et ensuite selon l'usage qu'il devine que fera le libre arbitre, il prend ses arrangements en conséquence pour déterminer l'homme et ces arrangements sont le congruisme[1]. »

[1] Voltaire, *Histoire du siècle de Louis XIV.*

C'est-à-dire que Molina essaya dans ses écrits d'adoucir la doctrine de saint Augustin sur la grâce et de concilier celle-ci avec la force et la liberté de la volonté humaine.

Les disputes se ranimèrent à Louvain à l'occasion de cet ouvrage qui fut déféré à Rome. Le livre ne fut pas condamné mais le silence fut de nouveau prescrit aux écoles sur ce point.

Cependant les traditions de Bains ne s'étaient pas perdues. Deux hommes les avaient recueillies. Duvergier de Hauranne, abbé de Saint-Cyran, directeur et oracle de Port-Royal, et Cornélius Jansénius son ami. Ce dernier, évêque d'Ypres, était un partisan exalté des idées augustiniennes. Il répandit ses idées dans un gros livre, l'*Augustinus*, qui a eu le sort d'être peu lu et d'avoir été la cause de disputes interminables. Cet ouvrage ne fut publié qu'après la mort de son auteur qui finit ses jours dans la soumission la plus parfaite à l'Église catholique. Ce livre ne tarda pas à soulever des tempêtes, et c'est alors qu'entrèrent dans la lutte les hommes de Port-Royal.

Port-Royal était une abbaye située près de Paris. Elle avait été fondée au commencement du treizième siècle et s'était distinguée de bonne heure par sa régularité et par les bienfaits dont l'honorèrent les papes et les rois. En 1602 elle eut pour mère abbesse Angélique Arnauld, femme d'un caractère énergique et d'un zèle infatigable dont les premiers soins furent de réformer le couvent. Ses efforts eurent un plein succès, les religieuses affluèrent à Port-Royal. La communauté, se trouvant trop à l'étroit, fit l'acquisition d'une vaste maison du faubourg Saint-Jacques, qui prit le nom de

Port-Royal de Paris. Abandonné de ses religieuses, le monastère de Port-Royal des champs à partir de 1636 servit de retraite à de savants et pieux solitaires qui partageaient leur temps entre les exercices de la religion, le travail des mains, l'étude des lettres et l'instruction de quelques jeunes gens d'élite. Les plus illustres d'entre eux sont: Antoine Arnauld et Arnauld d'Andilly son frère, Lemaistre de Sacy et deux de ses frères, Nicole, Lancelot. Ils produisirent le plus souvent d'excellents ouvrages et comptèrent Racine au nombre de leurs élèves. Heureux s'ils n'étaient jamais sortis de ces modestes et silencieuses études, de ces utiles et saintes occupations, pour entrer dans cette lutte bruyante et terrible qui devait aboutir à la ruine de leur maison!

Sous la puissante influence de l'abbé de Saint-Cyron, homme peu remarquable comme écrivain dans ce siècle où tout le monde, même les femmes, savait écrire, mais d'une énergie de caractère qui remplaçait en lui le talent, Port-Royal avait épousé les idées de Jansénius, qui leur paraissaient avec quelque vérité conformes à celles du grand saint dont s'honore l'Église latine. D'autre part, en hommes austères, ils détestaient les jésuites qui avaient répandu des maximes légères et impies par lesquelles ils flattent la faiblesse et les passions des hommes et entraînent les consciences aux actions les plus condamnables. Que le but sanctifie les moyens, que le crime commis pour le plus grand bien de l'ordre ou pour l'honneur de l'Église soient des œuvres agréables; qu'on puisse, en prêtant serment, penser autrement que ce qu'expriment les lèvres, ou l'expliquer différemment en soi-même; ces maximes et

bien d'autres pires, qu'on trouve clairement expliquées dans leurs pères et en particulier dans Escobar, ont été non-seulement enseignées par les jésuites, mais encore réellement pratiquées par eux et approuvées ou tout au moins tolérées par le silence de l'ordre. Mais s'il augmenta par là son influcnce, il dut enfin soulever contre lui, même parmi les catholiques, tous les hommes bien pensants, et de ce nombre étaient ceux de Port-Royal.

De leur côté, les jésuites n'aimaient pas Port-Royal, à cause de la simplicité et de l'austérité de la vie qu'on y menait et qui contrastait singulièrement avec les principes qu'ils publiaient dans leurs livres. A ce motif il se joignait encore entre les jésuites et les écrivains de Port-Royal une pique de gens de lettres. Les jésuites s'étaient vus depuis longtemps en possession du premier rang dans les lettres et on ne lisait presque d'autres livres que les leurs. Il leur était donc très-sensible de se voir déposséder de ce premier rang et de cette vogue par de nouveaux venus. De plus, pendant quelque temps ils eurent peur que Port-Royal ne leur enlevât l'éducation de la jeunesse, c'est-à-dire ne tarît leur crédit dans sa source, car quelques personnes avaient pris conseil à M. Arnauld sur l'instruction qu'elles voulaient donner à leurs fils, et M. Arnauld leur avait indiqué des maîtres qui certes étaient bien tels qu'on peut les souhaiter: il suffit de citer Nicole, Arnauld.

Telles étaient les causes qui avaient excité les jésuites contre Port-Royal à l'apparition du livre d'Arnauld *Sur la fréquente communion*, et qui envenimèrent la lutte à propos du livre de Jansénius. Cet évêque, en voulant établir la doctrine de saint Augustin sur la

grâce, y combattait fortement l'opinion de Pélage et de son héritier direct, Molina. Les jésuites, intéressés pour des raisons faciles à connaître, à soutenir leur confrère sur une doctrine que toute leur école s'était avisée d'embrasser, se déchaînèrent contre l'ouvrage et la personne de Jansénius. Ils signalèrent dans l'Augustinus cinq propositions et les dénoncèrent. Voici ces propositions :

1° Quelques commandements de Dieu sont impossibles aux justes, à raison de leurs forces présentes, quelque volonté qu'ils aient et quelques efforts qu'ils fassent, et la grâce, par laquelle ces commandements leur seraient possibles, leur manque.

2° Dans l'état de la nature déchue, on ne résiste jamais à la grâce intérieure.

3° Pour mériter et démériter dans l'état de la nature déchue, il n'est pas nécessaire que l'homme ait la liberté opposée à la nécessité (de vouloir); mais il suffit qu'il ait la liberté opposée à la contrainte.

4° Les semi-pélagiens admettent la nécessité de la grâce intérieure prévenante pour toutes les actions, même pour le commencement de la foi; mais ils sont hérétiques en ce qu'ils veulent que cette grâce soit telle que la volonté de l'homme puisse lui résister ou lui obéir.

5° C'est une erreur semi-pélagienne de dire que Jésus-Christ est mort, a répandu son sang généralement pour tous les hommes.

Ces propositions n'étaient pas extraites de Jansénius, mais elles étaient la substance de son livre. M. Sainte-Beuve, qui a traité cette question à fond dans son grand ouvrage sur Port-Royal, le montre aisément. Les con-

séquences d'une pareille doctrine sont assez claires. Si l'homme fait le bien ou le mal sans choix et malgré lui, s'il n'est pas libre, il n'y a ni mérite ni démérite, il n'y a plus de peines ni de récompenses. Le pape publia une constitution qui les condamnait.

Port-Royal frémissait de dépit; ne pouvant sans se séparer de l'Église, défendre ouvertement ce qu'elle condamnait, les amis et les disciples de Jansénius se contentèrent de protester par quelques écrits sans nom d'auteur. Ils ne soupçonnaient pas encore tout ce qu'ils pouvaient attendre d'un jeune homme qui venait de se mettre au service de leur maison. «Il y avait alors à Port-Royal, pour me servir une fois du langage de Chateaubriant, un homme qui à douze ans avec des barres et des ronds avait créé les mathématiques... qui a cet âge où les autres hommes commencent à peine de naître, avait achevé de parcourir les sciences humaines et tourna ses pensées vers la religion. Cet effrayant génie s'appelait Pascal.» Depuis la mort de son père et la retraite de sa plus jeune sœur à Port-Royal, Pascal, livré à la solitude la plus triste, faisait aux savants de ce monastère de fréquentes visites. Mais son âme, fatiguée de ses propres pensées, avait besoin de distraction. On lui conseilla d'aller dans le monde. Il céda aux instances de l'amitié, et les agréments d'une société choisie commençaient à triompher de sa tristesse habituelle, lorsque l'accident qui lui arriva à l'entrée du pont de Neuilly, où deux chevaux de sa voiture tombèrent dans la Seine, frappa son imagination d'une terreur qui lui resta présente tant qu'il vécut.

Depuis ce moment il renonça aux études profanes

et au commerce du monde, pour vivre dans la retraite et ne plus s'occuper que de la méditation de l'Écriture sainte. Il était en relation avec Port-Royal vers le temps où l'Augustinus fut condamné. Arnauld continuait de défendre le livre avant comme après la condamnation, toujours sous le voile de l'anonyme.

Mais un prêtre ayant refusé l'absolution à M. de Liancourt, dont la petite fille était pensionnaire à Port-Royal, Arnauld écrivit là-dessus une lettre qu'il ne signa pas et qui fit beaucoup de bruit. On répondit, il répliqua par une seconde lettre, que cette fois il avouait.

Dans une de ces lettres qui regardait le fait de Jansénius, Arnauld disait qu'ayant lu exactement le livre de cet évêque, il n'y avait pas trouvé les cinq propositions, étant prêt du reste à les condamner partout où elles seraient et dans le livre même de Jansénius si elles s'y trouvaient. C'est ce qu'on appela la distinction du fait et du droit. En droit, Arnauld et ses amis condamnaient les cinq propositions. En fait, ils prétendaient qu'elles n'existent pas dans Jansénius. Elles n'y étaient pas textuellement, cela est évident, car dès lors il eût suffi d'ouvrir le livre pour résoudre la question de fait; mais les cinq propositions exprimaient la pensée de l'ouvrage. D'ailleurs, si les religieux de Port-Royal reconnaissaient l'autorité de l'Église, il nous semble qu'il était de leur devoir de condamner avec l'Église le livre de l'Augustinus, et de soumettre leur sens particulier au sens du pape. On n'est catholique qu'à cette condition. Ils n'avaient pas à demander si les propositions se trouvent ou non dans le livre, c'eût été ce que demandait le protestantisme: Prouvez-moi que j'ai tort, disait

Luther à Worms et je me soumettrai; montrez-nous les cinq propositions disaient les jansénistes et nous les condamnons. C'est le même raisonnement qui livre la foi à la discussion, anéantit l'autorité et ruine la religion catholique. Aussi la lettre d'Arnauld attira l'attention de la Sorbonne, qui convoqua ses assemblées pour délibérer sur les propositions d'Arnauld. Les jésuites firent tous leurs efforts pour avoir des juges de leur parti ; et le soin qu'on eut de garnir la salle d'une foule de docteurs, moines mendiants, qui n'étaient pas accoutumés de s'y trouver en si grand nombre fit dire à Pascal dans ses provinciales « qu'il était plus aisé d'y trouver des moines que des raisons. »

La plupart de ces moines, nous dit Voltaire, n'admettaient pas le congruisme, la science moyenne, la grâce versatile de Molina; mais ils soutenaient une grâce suffisante, à laquelle la volonté peut consentir et ne consent jamais; une grâce efficace, à laquelle on peut résister, et à laquelle on ne résiste pas, et ils expliquaient cela clairement en disant qu'on pouvait résister à cette grâce dans le sens divisé et non pas dans le sens composé.

Si ces choses sublimes ne sont pas trop d'accord avec le bon sens, les opinions d'Arnauld et des jansénistes semblaient trop d'accord avec le calvinisme; aussi furent-ils condamnés et Arnauld exclu de la Sorbonne. Les jansénistes vaincus n'étaient pas abattus. Condamnés devant les tribunaux ils en appelèrent au public et c'est Pascal qui s'en chargea. Au lieu d'un traité il fit une lettre. Il la lut à la compagnie, et à l'unanimité elle fut goûtée et trouvée excellente. On la fit imprimer. C'est la première des provinciales. Cette

lettre eut un succès prodigieux. Pascal terminait la deuxième, où il traitait de la grâce suffisante, lorsqu'il apprit la censure; il en fit le sujet d'une troisième. Le plaisant et spirituel Montalte, qui avait trouvé le secret de divertir la France entière avec sa grâce suffisante et le pouvoir prochain, publia successivement sept autres lettres à un provincial, dans lesquelles, après avoir traité de la grâce actuelle des jésuites et des péchés d'ignorance, il commença à examiner les principes de morale de quelques-uns de leurs auteurs; ce qui forme le sujet de huit lettres aux révérends pères jésuites, qui viennent après. On croit qu'Arnauld eut part à quelques-unes d'entre elles.

Que faut-il penser de l'accusation intentée par Pascal à la Société des jésuites? A-t-il réellement découvert un immense complot tramé dans l'ombre contre la morale et la religion, ou bien a-t-il cité à faux ou au moins dénaturé les citations, et les provinciales ne sont-elles qu'un impudent mensonge? Nous croyons que la question n'est pas toute là. Que Pascal, qui avoue n'avoir pas lu en entier les auteurs qu'il cite, ait plus d'une fois, sciemment ou non, altéré le sens des passages qui figurent dans son livre, cela peut être. Mais quand on aura retranché du procès toutes les pièces supposées ou arrangées par l'esprit de parti dans une intention calomnieuse, il en reste d'incontestables, de parfaitement authentiques, où les propositions les plus étrangement scandaleuses se trouvent écrites en toutes lettres. Oui, cela ne peut être mis en doute, des casuistes se sont livrés à des spéculations inconsidérées, et aux écarts d'une imagination déréglée; il est parfaitement certain que leurs décisions

remplies d'incertitudes et d'équivoques, que leur doctrine des restrictions mentales et des opinions probables, peuvent ouvrir la porte aux plus grands excès et mettent, comme dit Bossuet, des coussins sous les coudes des pécheurs. Mais vouloir, comme le prétend Pascal, attribuer à la société entière et mettre sur son compte des doctrines qui étaient au monde avant qu'il y eût des jésuites, faire croire que les jésuites avaient un dessein formel de corrompre les mœurs des hommes, dessein, dit Voltaire, qu'aucune secte, aucune société n'a jamais eu ni pu avoir; voilà ce que le privilège même du génie ne saurait excuser. Et puis est-ce au public qu'il fallait en appeler? Mettre à la portée de tous, des gens du monde et des femmes, les questions les plus délicates de la science la plus élevée, faire croire qu'on a résolu en cinq ou six pages des problèmes qui remplissent des bibliothèques, livrer les vaincus à la risée et à l'indignation, passer de la comédie la plus piquante et la plus gaie à la tragédie la plus saisissante, manier avec un égal bonheur l'arme de l'ironie qui tantôt touche légèrement, tantôt déchire et tue; animer, faire parler et agir ce qu'il y a de plus abstrait, user du langage le plus familier sans être trivial, s'élever à la plus haute éloquence sans être forcé, c'est le chef-d'œuvre du plus beau talent, c'est la gloire de Pascal; mais le public était-il capable de démêler le vrai du faux et pouvait-il comprendre les mystères auxquels il pensait être initié? Mais il ne s'agissait pas d'avoir raison, il s'agissait d'amuser le public. Ici, laissons de côté les questions de personnes, oublions les excès de la polémique, accordons aux jansénistes que c'était de la part des jésuites une indécente et sacrilége

plaisanterie de faire jouer par leurs élèves une pièce où l'on voyait l'âme de Jansénius emportée par les diables : où était en dernière analyse la vérité? Nous ne le demandons pas seulement au nom de la religion, mais au nom de la philosophie et de la raison, était-ce du côté des jansénistes, qui supprimaient le libre arbitre et le remplaçaient par une impulsion fatale ; ou n'était-ce pas plutôt du côté des jésuites, qui réclamaient dans un langage bizarre, il est vrai, au nom de la volonté humaine faisant le bien en coopérant au secours d'en haut qu'on appelle la grâce, mais le faisant librement, comme elle fait librement le mal en résistant à ce secours.

Nous avons dit ce que nous croyons la vérité au sujet des provinciales. Pascal a eu en son temps les rieurs de son côté, c'est assez dire qu'il a eu gain de cause. Pour une foule de personnes la lecture des Provinciales est aujourd'hui, quoi qu'on en dise, fort peu attrayante, elles les admirent et leur donnent raison en croyant faire sans doute beaucoup d'honneur à Pascal par leur adhésion. Nous croyons que c'est une erreur. Mais s'il était possible de séparer le fond de la forme, la cause de la défense, nous dirions que les Provinciales sont un des plus beaux ouvrages de la langue française.

Nous avons insisté longuement sur les Provinciales, c'est parce que c'est la plus belle défense des jansénistes. Ils avaient par là ridiculisé les jésuites et amusé toute la France, mais ce fut à leurs dépens. Les jésuites, irrités de l'opprobre dont le livre, le mieux écrit qui eût encore paru en France, les avait couverts, étaient devenus odieux à la nation, mais étaient en faveur auprès du pape, de la Sorbonne, des Parlements et du roi.

Ils eurent assez de crédit auprès du Parlement de Provence pour faire brûler les Provinciales, et auprès du pape pour faire condamner leurs adversaires. Ils ne se bornèrent pas là. Ils représentèrent au roi, qu'ils gouvernaient par son confesseur Michel le Tellier, que les jansénistes sont des hérétiques et forment une nouvelle secte qu'il faut détruire comme les calvinistes, et par de continuelles sollicitudes le pressèrent de demander une bulle du pape pour la suppression de Port-Royal. Le pape accorda, et Port-Royal fut démoli de fond en comble, la charrue passa sur ses fondements.

Le parti janséniste ne se releva plus de ce coup. Pascal se tut. Arnauld continua à combattre; mais craignant l'autorité souveraine, il prit le parti de quitter la France et d'aller vivre dans les Pays-Bas. Le plaisir d'écrire lui tint lieu de tout. Il vécut dans une retraite, toujours écrivant, toujours philosophant, supérieur à sa mauvaise fortune, et donnant jusqu'à son dernier moment l'exemple d'une âme forte et inébranlable.

Cependant la doctrine de Jansénius ne périt pas avec la maison de Port-Royal. Au commencement du dix-huitième siècle, l'oratorien Quesnel, dans ses *Réflexions morales sur le Nouveau Testament*, reproduisit quelques principes de l'Augustinus. Il ne fut pas difficile de faire regarder le livre du P. Quesnel comme coupable de l'hérésie janséniste. Les jésuites le dénoncèrent et obtinrent sa condamnation dans la bulle Unigenitus. Cette fameuse bulle, qui eut l'art de soulever contre elle toute la France, ne fut admise qu'après une longue opposition, elle avait fini par être enregistrée par le Parlement avec les réserves de l'église gallicane;

mais le cri public perçait à travers cette obéissance. Plusieurs jansénistes en appelèrent au futur concile de la décision du pape et reçurent le nom d'*appelants*. Enfin ils eurent recours à des miracles; mais le temps en était passé. Dans leur exaltation, ces malheureux se crurent honorés du martyre, il crurent qu'un des leurs faisait des miracles après sa mort. Le gouvernement abandonna pendant quelque temps cette maladie épidémique à elle-même; mais les miracles redoublant, il fallut fermer le cimetière où accourait tout Paris. Alors les enthousiastes allèrent faire des miracles dans leurs maisons. Ce fut le tombeau du jansénisme dans les esprits éclairés. Ces folies le couvrirent de ridicule, puis il tomba dans l'oubli. Cependant le parti des jansénistes continua d'exister et se perpétua jusqu'après la révolution.

Ainsi se termina cette fameuse lutte. Les jansénistes avaient été vaincus; mais leurs ennemis survécurent peu à leur triomphe. Détestés par la nation, ils se perdirent bientôt à la cour, et furent chassés de France aussi bien que des autres États.

Ce qu'il y eut de remarquable dans cette querelle, c'est que les jansénistes répudiaient toute parenté avec les calvinistes et professaient pourtant les mêmes opinions sur la grâce que Calvin, disciple fidèle de saint Augustin, dont ils prétendaient relever à juste titre. Il n'y a point d'artifices ni de distinctions mal fondées dont on se soit servi pour colorer cette prétention, et tout cela pour éviter les fâcheuses conséquences que l'on prévoyait si l'on demeurait d'accord, de quelque conformité avec les calvinistes.

D'un autre côté, il n'y a point de sophisme dont les

jésuites ne se soient servis pour faire voir que saint Augustin n'a point enseigné le jansénisme. C'est que l'on n'osait pas convenir que l'on fût contraire à ce grand saint.

Ainsi les uns et les autres ne voulant pas avouer qu'ils fussent conformes à des gens qui passaient pour hérétiques, et les autres qu'ils fussent contraires à un docteur dont les sentiments ont toujours passé pour orthodoxes, ont joué cent tours de souplesse opposés à la bonne foi.

Enfin la doctrine de Jansénius et celle d'Augustin étant la même, il est singulier que la cour de Rome se soit vantée d'avoir condamné Jansénius et d'avoir néanmoins conservé à saint Augustin toute sa gloire. C'est là un embarras qui jette l'Église romaine dans un espèce de ridicule. Car elle se voit obligée d'approuver ceux qui ôtent tout et ceux qui donnent tout à la grâce par rapport au consentement de l'homme. Une partie de ses docteurs prétend que l'homme forme ce consentement avec une pleine liberté de refuser: ce sont les jésuites entre autres; l'autre partie enseigne que la grâce produit ce consentement sans laisser à l'homme la force de le refuser : c'est saint Augustin et les jansénistes. Les uns ou les autres soutiennent une fausseté d'une grande importance. Cependant l'Église romaine, quoiqu'infaillible, ne condamne rien là-dessus. Si elle condamne le jansénisme, elle est contrainte de déclarer qu'elle ne condamne pas saint Augustin; c'est défaire d'une main ce qu'elle fait de l'autre.

Dans le rapide tableau que nous avons tracé de cette lutte qui dura jusqu'à la Révolution française, nous avons montré notre sympathie pour la cause défendue

par les jésuites. Cela nous a été pénible, mais inévitable. Car si les hommes de Port-Royal méritent à un plus haut degré notre estime et notre admiration, la vérité en est encore plus digne, et c'est le cas de répéter ici le mot ancien: *magis amica veritas.* Les hommes passent, les idées restent, c'est donc les idées qui ont dû avant tout nous préoccuper. Du reste les hommes de Port-Royal, si grands, si habiles et si ardents à reprocher aux jésuites leurs procédés casuistiques, ne peuvent-ils pas être accusés à leur tour d'avoir succombé dans l'entraînement de la lutte aux procédés de leurs adversaires? N'est-ce pas un procédé digne du jésuitisme de déclarer qu'on condamne les principes qu'en secret on professe, et de s'abaisser jusqu'au coupable artifice qui consiste à affirmer et à soutenir pour les défendre et les conserver que ces principes ne sont pas dans l'ouvrage de leur ami, tandis que Jansénius ne l'avait écrit que pour les remettre en lumière et les propager? Arnauld, Pascal, Nicole etc. condamnent après le pape les théories augustiniennes de Jansénius. Ont-ils été un instant sincères? Qu'on lise, par exemple, la onzième lettre aux jésuites, on verra que Pascal est le disciple rigoureux d'Augustin et de Calvin dans ce que leurs idées ont de plus exagéré. « Car ne voyons-« nous pas que Dieu haït et méprise les pécheurs tous « ensemble, jusque-là même qu'à l'heure de la mort, « qui est le temps où leur état est le plus déplorable et « le plus triste, la sagesse divine joindra la moquerie « et la risée à la vengeance et à la fureur, qui les con-« damnera à des supplices éternels, *in interitu vestro « ridebo et subsannabo;* et les saints agissant par le « même esprit en useront de même, puisque selon Da-

« vid, quand ils verront la punition des méchants, ils « en trembleront et en riront en même temps, *videbunt « justi, et timebunt et super eum ridebunt.* Et Job en « parle de même : *Innocens subsannabit eos.* » Quelle doctrine! Il continue : « Mais c'est une chose bien « remarquable sur ce sujet que dans les premières pa- « roles que Dieu a dites à l'homme depuis sa chute, « on trouve un discours de *moquerie* et une *ironie pi- « quante* selon les pères. Car après qu'Adam eut déso- « béi, dans l'espérance que le démon lui avait donnée « d'être fait semblable à Dieu, il paraît par l'Écriture « que Dieu en punition, le rendit sujet à la mort, et « qu'après l'avoir réduit à cette misérable condition, « qui était due à son péché, il se moqua de lui en cet « état par des paroles de risée: » « Voilà l'homme qui est « devenu comme l'un de nous, » « ce qui est *une ironie « sanglante et sensible* dont Dieu *le piquait vivement.* »

Je ne citerai plus Pascal. A quoi bon? Sa vie entière n'est-elle pas un commentaire de ce que nous avançons? Pourrait-on le comprendre, si on l'aborde avec les idées de notre temps? Pourrait-on connaître le mystère douloureux de son intelligence, le redoutable secret de son âme, si l'on ne tient compte de ses idées sur la grâce? D'où lui serait venu, en effet, si ce n'est de ses terribles opinions sur cet article de la foi, ce mépris pour la volonté, cette horreur pour le *moi* humain, ce triste plaisir qu'il prend souvent à l'humilier sous la main de Dieu, et à ne le relever par moments que pour l'écraser et le précipiter? L'abîme qu'il voyait sans cesse ouvert à ses côtés n'était-ce pas l'abîme de ces questions formidables au fond desquelles était la prédestination et l'enfer?

Et Nicole, que peu de gens lisent aujourd'hui, et que nos mères pourtant ne craignaient pas d'étudier, n'a-t-il pas écrit dans ses *Essais de morale* (1er vol. *De la crainte de Dieu*, ch. V) : « Le monde entier est un lieu « de supplice où l'on ne découvre par les yeux de la foi, « que des effets effroyables de la justice de Dieu, et si « nous voulons nous le représenter par quelque image « qui en approche, figurons-nous un lieu vaste, plein « de tous les instruments de la cruauté des hommes, « et rempli d'une part des bourreaux et de l'autre d'un « nombre infini de criminels abandonnés à leur rage. « Représentons-nous que ces hommes se jettent sur « ces misérables; qu'ils les tourmentent, et qu'ils en « font tous les jours périr un grand nombre par les « plus cruels supplices, qu'il y en a seulement quel- « ques-uns dont ils ont ordre d'épargner la vie; mais « que ceux-ci même, n'en étant pas assurés, ont sujet « de craindre pour eux-mêmes la mort qu'ils voient « souffrir à tout moment à ceux qui les environnent, « ne voyant rien en eux qui les en distingue. »

Ainsi le Dieu de Pascal est un Dieu qui raille, et celui de Nicole un Dieu qui massacre ses victimes. La conscience humaine, le sentiment chrétien ne doivent-ils pas protester contre de pareilles doctrines, qui ne sont pas isolées dans les ouvrages dss auteurs que nous venons de citer, mais qui en sont le fond, la substance même ? Oui, les jésuites ont eu mille fois le droit de s'inscrire en faux contre elles.

D'ailleurs, disons toute notre pensée. On a l'habitude dans tous les écrits, de s'attendrir sur le sort des hommes de Port-Royal. Certes, nous ne sommes pas de ceux qui approuvent les persécutions dirigées contre eux, et

les vexations de toutes sortes qu'ils subirent de la part de leurs adversaires, mais nous ne partageons pas les sentiments de pitié qu'on leur témoigne. Ils étaient convaincus de la vérité de leur doctrine, ils devaient la soutenir et la défendre ouvertement, et ne pas descendre aux misérables moyens dont ils se sont servis. Ils n'eurent pas le courage de leurs opinions; ils baissèrent la tête et finirent par garder le silence quand ils auraient dû lever la tête et la voix. Mais dira-t-on, ils craignaient d'être entièrement assimilés aux calvinistes et ils voulaient se justifier de l'accusation qu'on leur portait d'avoir les mêmes principes qu'eux sur ce point de la doctrine chrétienne. Qu'importe? Doit-on renier son propre drapeau parce qu'il est porté par d'autres mains? Ils relevaient de saint Augustin, dont Calvin est le disciple, ne devaient-ils pas reconnaître l'identité de leurs vues sur ce point comme du reste sur d'autres encore, plutôt que de pousser à la persécution contre ces mêmes calvinistes, qui ne craignaient pas de soutenir leurs convictions au péril de leur fortune et de leur vie.

Et que l'on ne croie pas que nous ayons l'esprit prévenu contre les jansénistes parce qu'ils furent les chauds partisans des horreurs commises envers nos pères. Mais ne sommes-nous pas tenu d'exiger d'eux ce que l'on exige des autres? Quoi! l'on méprise les hommes qui dissimulent leurs convictions, et nous ferions une exception en faveur des jansénistes! Mais, dira-t-on encore, ils ne voulaient pas rompre avec Rome. C'est là précisément leur plus grand tort à nos yeux. Que serait devenu le christianisme, si les réformateurs du seizième siècle avaient suivi la même route et s'étaient

soumis, au mépris de la vérité, au joug que Rome voulait continuer d'imposer sur les consciences? Quoi! les jansénistes travaillent à une réforme de l'Église, et ils reculent de peur de rencontrer la réformation; ils répudient leur parenté avec elle; ils sont effrayés du nom d'*hérétiques*. Est-ce ainsi qu'on sert la cause de la vérité? Aussi, pour notre part, nous ne nous rallions pas à leurs apologistes, et nous estimons très-juste le sort qu'ils devaient subir; ils tombèrent dans le ridicule, ce fut justice.

Cependant nous sommes loin de méconnaître les beaux côtés du jansénisme. Nous savons que, dans l'Église avilie de cette époque, les hommes de Port-Royal seuls ont essayé de lever la tête. Nous savons, comme le fait très-bien remarquer M. Saint-Hilaire dans ses *Études d'histoire religieuse*, qu'alors où toute âme était courbée, toute liberté morte, toute conscience faussée, que tout était à plat ventre devant l'idole, Condé, Bossuet, Racine, Lafontaine, Molière, les plus grands cœurs et les plus grands génies, seul Port-Royal a refusé de plier le genou. Au nom de la conscience chrétienne ils ont protesté contre cette tyrannie béate qui fait de l'humanité un troupeau condamné à suivre le nez à terre le pasteur qui marche devant elle sans lui demander où il la conduit. Ils ont été une conscience, une liberté, une âme vivantes, ils ont sauvegardé en France la dignité humaine, ils ont empêché la liberté de se proscrire: voilà leurs titres de gloire, et nous sommes de ceux qui savent les apprécier à leur haute valeur. Soyons leur reconnaissants encore d'avoir dirigé l'attention des esprits vers une voie qui pouvait être féconde en bons résultats, mais qui malheureusement

n'a pas abouti, je veux dire d'avoir mis en discussion la question du fait et du droit, c'est-à-dire les limites de l'infaillibilité du Saint-Siége, et en ne paraissant s'occuper que de subtilités scolastiques, d'avoir représenté la liberté de conscience et l'esprit d'examen.

Vu par le président de la soutenance,
Strasbourg, le 14 décembre 1863.
CH. SCHMIDT.

Permis d'imprimer,
Strasbourg, le 18 décembre 1863.
Le Recteur, DELCASSO.